Sanctionner le racisme décomplexé de Nicolas Bedos, ce serait déjà une réparation.

par Claude Ribbe

Nicolas Bedos, qui se dit humoriste, tient une chronique régulière hébergée sous le titre *Le journal mythomane*
par le site
Marianne
.

À la fin de l'automne 2012, il se rend en vacances à la Guadeloupe et s'inspire de ce séjour pour écrire deux billets qui sont publiés les 9 et 18 décembre : *Indolence insulaire* et *Un voyage en Chirac.*

Je ne connais pas Nicolas Bedos et je ne m'intéresse pas à ce qu'il fait. Tout ce que j'aurais pu dire de lui avant cette histoire, c'est qu'il était certainement le fils de Guy Bedos, dont je n'ai pu éviter, comme beaucoup de gens de ma génération, les pitreries sur les écrans noirs et blancs de l'ORTF. C'était dans les années soixante-dix. Guy Bedos et Sophie Daumier dansaient le slow et pensaient tout haut. C'était assez drôle. Bedos jouait sur son accent pied-noir. Daumier tenait le rôle d'une blondinette vulgaire. Par la suite, me sont parvenus les échos de prises de positions plutôt courageuses et intelligentes de Guy Bedos.

Mais l'intelligence, le courage et l'humour ne sont pas des vertus héréditaires. Plusieurs lecteurs m'ont signalé que deux billets de Bedos fils, présentés comme humoristiques, contenaient en réalité des propos insultants et véhiculaient les pires préjugés racistes.

On m'a demandé de prendre la parole, au nom de ceux qui ne pourraient le faire. Et j'avoue que, lassé d'employer mon temps à fustiger la bêtise – vaste programme !- j'ai d'abord hésité.

J'ai donc pris la peine de lire. Et ce qui m'a frappé, c'est la trivialité et la lourdeur des textes de ce Bedos-là, qui pourtant ont une prétention littéraire. De toute évidence, ils sont travaillés. Le problème c'est que cela se voit et que cette prose aigre, assez médiocre - il faut le dire - sent la sueur.

Dans le premier billet, Bedos se moque de touristes normands égarés sur une plage. Il prend comme cible «une commère aux hanches guadeloupéennes mais à la face carbonisée par un soleil anti-blanc».

La présence de touristes normands avec leurs enfants sur une plage de Guadeloupe est bien improbable en dehors des vacances scolaires. D'autant plus que le père est au chômage. On peut penser que les personnages de la « truie en tongs » et de son « marcassin » de fils qui porte un prénom de feuilleton américain sont inventés.

J'imagine plutôt Bedos sur la grève privée de l'hôtel de la Vieille Tour, se prélassant parmi les hôtesses d'Air France.

Pourquoi des «hanches guadeloupéennes» ? Le texte laisse penser que l'obésité serait l'une de caractéristiques des Guadeloupéens.

Apparaît ensuite le personnage de Gilles. C'est un «génie» parce qu'il manie habilement la langue française. Sur ce point, Bedos se sent qualifié et, même s'il se surveille, il a beaucoup de mal à réfréner ce qu'il faut bien appeler son paternalisme colonial. Bedos serait l'intellectuel de référence ayant accès au monde des éditeurs parisiens. Ne vient-il pas fêter un succès littéraire ?

Gilles, lui, est présenté comme un «guide». Nous sommes bien dans la brousse.

Et c'est à ce moment là que le mot est lâché. Gilles est le « merveilleux produit de l'indolence insulaire ».

On comprend dès lors l'obésité, les « hanches guadeloupéennes ». Les Guadeloupéens sont indolents, nonchalants, paresseux.

Gilles aussi est indolent, comme les autres, comme moi sans doute. Son habileté syntaxique, il ne veut rien en faire. Il n'écrira pas de romans. « Il tape sur les bambous et ça lui va bien. » fredonnerait Philippe Lavil, le chantre des békés.

Je repense à l'eau de toilette du sketch de Guy Bedos. « Drôlement incommodante ! » soupirait Sophie Daumier. L'eau de toilette du fils Bedos, tout aussi incommodante, c'est celle de Jean-Paul Guerlain. Ce dernier, lui aussi, ironisait publiquement sur l'indolence des «noirs».

Au moment de terminer son billet, Bedos est frustré. Comme il s'est surveillé, il n'a pas dit l'essentiel : la couleur de peau de Gilles. Car toute la page tourne autour de cela. Le soleil de la Guadeloupe est anti-blanc. Les Guadeloupéens, eux, peuvent s'exposer sans risque. Leur peau est différente. Ils sont bien à leur place sur cette île à ne rien faire.

« Enculé de nègre ! » explose alors Bedos.

L'humoriste, qui prône pourtant le mariage pour tous, semble oublier que c'est là un terme de mépris tendant à stigmatiser les homosexuels.

Bedos traite-il son « guide » d' « enculé de nègre » pour exprimer son admiration ? C'est ce qu'il dira certainement pour se défendre.

En réalité, la formule est gratuite. Et elle est injurieuse. Bedos méprise les « nègres » et particulièrement les nègres Guadeloupéens. Ce sont des « enculés » et des paresseux. Ils ont bien de la chance d'être des « assistés » et de vivre du tourisme.

Bedos, dans ce texte, régurgite les pires clichés esclavagistes.

Le mythe de l'indolence des nègres remonte au XVIIIe siècle. Il est associé à la croyance que les Africains seraient insensibles à la douleur (le sens étymologique du mot indolence). Pour les faire travailler, il fallait les frapper d'une manière particulièrement violente. S'ils ne criaient pas sous les coups de fouet qui leur entaillaient la chair, s'ils ne suppliaient pas quand on les amputait pour avoir tenté de résister,

ce n'était pas du fait de leur courage ni de leur dignité. Non, c'était parce qu'ils ne sentaient rien. Et s'il fallait ainsi les punir, c'était parce que la nature du « nègre » est d'être réfractaire au labeur autant qu'insensible à la douleur.

Et beaucoup d'esclaves, en effet - entre 1635 et 1794, date de la première abolition de l'esclavage, puis entre 1802, date du rétablissement, et 1848, date de l'abolition définitive - beaucoup d'esclaves ont été contraints à la sodomie par leur maître. Cela n'est jamais dit. On parle du viol des femmes, jamais de celui des hommes, stratégie d'humiliation couramment pratiquée dans les colonies, mais jamais révélée. Elle a pourtant laissé des traces dans l'inconscient collectif, au point que, de manière paradoxale, Louis-Georges Tin, président du CRAN par ailleurs autoproclamé porte-parole des homosexuels, ne manque pas une occasion de dénoncer la prétendue homophobie de la «race noire» et des descendants d'esclaves qu'il prétend également représenter.

Le 9 janvier 2013, le tweet d'un émule de Bedos qui signe « Bibi Moldawhisky » résume bien ces fantasmes coloniaux refoulés qui réapparaissent dans le billet de l'humoriste : « Je me taperais bien Roselmack, même si je n'aime pas les noirs.»

Bedos, plus discret, s'est borné à indiquer que sa zone érogène, quand il s'agit de beau langage, serait en forme de clitoris.

Au cas où l'on aurait eu le moindre doute sur ses intentions injurieuses et racistes, Nicolas Bedos a récidivé le 18 décembre. Après être revenu sur le « cul créole » et les « lourds nibards » d'une Martiniquaise qui font pendant aux « hanches guadeloupéennes » du précédent billet, il évoque à nouveau son séjour aux Antilles par la nostalgie des « plages d'autochtones oisifs » avant de se plaindre de son «odieux chauffeur de taxi chinois ». On aura reconnu le « niakoué » des films de Luc Besson.

Bien sûr, Nicolas Bedos est un humoriste. C'est du moins ce qu'il répète. Il faudrait donc accepter tout ce qu'il dit avec humour.

J'apprécie les humoristes quand ils me font rire. Mais quand ils me donnent envie de pleurer ou de vomir, il me semble que je ne suis pas en cause.

Une association a déposé plainte le 9 janvier 2013 pour injures racistes contre Nicolas Bedos. La réaction de l'intéressé est aggravante. Au lieu de s'excuser d'avoir blessé quelques millions de ses compatriotes, Bedos injurie de nouveau.

Les gens qui l'accusent sont forcément des « imbéciles », des demeurés qui « n'arrivent pas à comprendre » la finesse du fils de Guy Bedos. Et quand on est le fils de Guy Bedos, on est, par le droit du sang, au dessus de tout soupçon. Il serait temps au contraire de faire le procès de ces associations qui s'insurgent contre le racisme.

Cette réaction d'enfant gâté est consternante. Outre le fait qu'il ressemble beaucoup à son père physiquement, Nicolas Bedos a eu beaucoup de chance dans sa jeune vie. L'école bilingue, où se côtoient les fils et les « filles de » moyennant une redevance mensuelle qui riva lise avec le salaire de beaucoup d' « enculés de nègres », les portes des chaînes de télévision, des éditeurs et des grands théâtres parisiens ouvertes pour lui à deux battants des l'âge de dix-huit ans…

Les portes, quand on est un « enculé de nègre », ne s'ouvrent pas si facilement. On a juste le droit de se mettre devant, pour faire peur, avec une oreillette et un brassard.

Ce n'est pas un hasard si ce Nicolas est le fils d'un homme qui s'est illustré ans un film dont le titre était « Le pistonné ».

Mais le piston ne donne pas tous les droits.

La question n'est pas de savoir si notre «humoriste» est raciste ou pas. Ses deux billets le sont et ils sont indiscutablement injurieux. L'injure publique, surtout si elle et à caractère raciste, est punie par la loi.

Le problème n'est pas que l'association Collectifdom ait déposé une plainte, c'est que d'autres associations ne l'aient pas fait plus tôt.

Cette plainte est fondée et elle aboutira très certainement à la condamnation de Nicolas Bedos, qui est du reste un récidiviste de l'injure.

J'ai beaucoup de respect pour Guy Bedos, mais je n'aurai pas d'état d'âme s'il faut aller témoigner à charge contre son fils.

On peut certainement rire de tout, et même du désespoir. Encore faut-il avoir du talent.

Se moquer de l'obésité des Guadeloupéennes, quand il a fallu légiférer pour que l'on cesse d'augmenter la teneur en sucre des produits laitiers destinés à l'outre mer n'est pas le propre d'un esprit pénétrant.

Évoquer publiquement « l'indolence et l'oisiveté » des Antillais en mettant clairement ces défauts en relation avec la couleur de peau des intéressés, ce n'est pas une opinion. C'est un délit.

Les circonstances sont aggravantes si Nicolas Bedos revenait vraiment de la Guadeloupe. Doté d'un soupçon d'humanité, il n'aurait pas manqué de comprendre que si le taux de chômage y est beaucoup plus élevé qu'en France hexagonale, ce n'est pas du fait de l'indolence des Guadeloupéens.

S'il avait parlé aux jeunes de son âge, il aurait constaté que beaucoup d'entre eux, qui ont obtenu des diplômes (ce qui ne lui était pas nécessaire à lui pour réussir) ne trouvent pas d'emploi.

S'il s'était efforcé de comprendre l'histoire de ces îles, il se serait aperçu que l'esclavage y a laissé des séquelles, dans les mentalités et dans la vie quotidienne.

Si Nicolas Bedos n'avait pas été raciste, il aurait eu le cœur gros et il aurait sublimé cette peine en s'en prenant non pas aux victimes, comme il a eu la lâcheté de le faire, mais aux coupables.

Au moment où une femme descendante d'esclaves, pour exprimer son découragement, assigne l'état français pour obtenir réparation au nom de ses ancêtres, les billets racistes de Nicolas Bedos ne sont pas les bienvenus.

La liberté d'expression est un droit sacré. Mais que vaudrait-elle si le législateur n'avait prévu des garde-fous qui donnent à réfléchir à ceux qui, pour faire les intéressants, en abusent avec une telle légèreté ?

Ce billet ne sera pas peut-être pas repris dans les médias où Bedos aura tout loisir de m'insulter s'il le souhaite.

Il exprime néanmoins, j'en suis sûr, l'opinion de tous les «enculés de nègres», peut-être dépourvus d'esprit et d'humour, mais dont je suis fier d'être le porte-parole.

Autant il est contreproductif d'intenter des procès irrecevables, de gesticuler et d'attaquer les ministères sous prétexte de mémoire de l'esclavage, autant il est nécessaire que des associations fassent, quand c'est nécessaire, respecter la volonté générale.

L'esclavage, bien qu'aboli, a laissé des séquelles. Le racisme en est la plus insupportable. Et sanctionner le racisme, c'est déjà une réparation.